



Version du 12/03/2020

Madame, Monsieur,

Vous présentez des signes cliniques compatibles avec une infection par le nouveau coronavirus (Covid-19).

Du fait de la faible gravité de ces signes, il ne sera pas pratiqué de test diagnostique chez vous ; cependant, comme le virus circule actuellement de façon active en France, la probabilité que vous ayez effectivement ce coronavirus est importante.

Du fait également de la faible gravité de ces signes, **nous vous recommandons de rester à domicile**, et de ne pas être hospitalisé(e). Le but principal de ce maintien à domicile est **d'éviter la transmission de votre infection à des personnes extérieures à votre foyer**.

Les recommandations sont les suivantes :

- Poursuivre ce maintien à domicile jusqu'à 2 semaines après l'apparition des 1^{ers} signes (en ce qui vous concerne, le _____, soit jusqu'au _____ inclus) ;
- Ne pas sortir de chez vous pendant cette période, sauf urgence réelle (porter alors un masque le temps de cette sortie) ;
- Prévoir si nécessaire qu'un proche vous apporte des provisions afin que vous ne sortiez pas de chez vous ;
- Si d'autres personnes vivent avec vous à domicile :
 - o Organisez-vous pour qu'une pièce devienne « votre » pièce pour ces quelques jours ; vous serez la seule personne à rester dans cette pièce ;
 - o Restez en permanence dans cette pièce ; vous y mangerez et dormirez seul(e) ;
 - o Vous pouvez sortir de cette pièce de façon brève (pour aller aux toilettes, pour utiliser la salle de bain ...), mais vous ne devez pas rester dans une pièce où d'autres personnes sont présentes ;
 - o Vous-même et les autres personnes doivent régulièrement se laver les mains au savon.
- Prendre votre température matin et soir ;
- **Appeler le 15 dans les situations suivantes, en signalant alors dès le début de l'appel que vous êtes à domicile du fait d'une possible infection à coronavirus :**
 - o **En cas d'essoufflement, de difficulté à respirer ;**
 - o **En cas de sensation de malaise ;**
 - o **En cas de douleur thoracique.**

Il sera alors discuté avec vous dans quelle mesure une hospitalisation est nécessaire.

- Si nécessaire, vous serez par ailleurs appelé(e) régulièrement par un médecin pour faire le point.